



**Date d'attribution** : 2016-10-31  
**Contrat n°** 35035-165058/001/CY  
**ROP** 061-16  
POR@PCO-BCP.gc.ca

# Bureau du Conseil privé

## **Collecte continue de données qualitatives concernant les opinions des Canadiens – Septième ronde de groupes de discussions**

**SOMMAIRE**  
**Septembre 2017**

**Ipsos, Affaires publiques**

1, rue Nicholas, bureau 1400  
Ottawa (Ontario) K1N 7B7  
Tél. : 613-241-5802  
Télééc. : 613-248-7981

[www.ipsos.ca](http://www.ipsos.ca)

« This report is also available in English »



### **Déclaration de neutralité politique**

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation du rendement d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge  
Président  
Ipsos, Affaires publiques

# 1. Sommaire

## Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP fournit de l'information et des conseils objectifs et de qualité pour soutenir le premier ministre et le Cabinet, dont de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications du gouvernement et à établir les grands thèmes de communication et les messages principaux du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales, telles que déterminées par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats responsables des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Dans l'exercice de son mandat, le BCP a exigé l'établissement d'un cycle continu de collecte de données qualitatives afin d'assurer une représentation à jour des opinions des Canadiens sur des enjeux à grande échelle présentant un intérêt pour le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le fruit de ces recherches permet au gouvernement de mieux comprendre les tendances nouvelles et de mesurer l'opinion des Canadiens sur des enjeux nationaux clés et les principales initiatives stratégiques.

Grâce à un cycle continu de collecte de données des groupes de discussion, le BCP connaîtra beaucoup mieux les points de vue des Canadiens en ce qui concerne les enjeux les plus importants du pays, leur perception à l'égard de la façon dont le gouvernement fédéral devrait régler ces enjeux, les attentes quant aux mesures découlant des priorités du gouvernement, et leur opinion concernant la façon dont le gouvernement peut concentrer ses efforts efficacement pour régler les nouveaux enjeux.

Cette recherche aide à étayer l'élaboration de messages et de produits de communication et à établir des tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. En outre, la recherche permet au gouvernement du Canada d'élaborer des activités de communication et de les peaufiner, afin de répondre aux besoins précis des Canadiens grâce à de l'information à jour, facile à comprendre et d'actualité fondée sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines concernés.

Cette septième vague de collecte de données qualitatives avait pour but de recueillir les commentaires de Canadiens sur des politiques et des enjeux choisis, qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux discutés dans le cadre des groupes de discussions différaient d'un endroit à l'autre. Les sujets couverts étaient les suivants :

- Actions du gouvernement du Canada
- Défis locaux ou enjeux propres à une collectivité
- Relations Canada–États-Unis
- Impôts
- Politiques visant les aînés
- Politiques visant les jeunes
- Bénévolat pour les jeunes
- Personnes handicapées
- Excuses

## Aperçu de la méthodologie

Cette vague de collecte de données qualitatives comprenait 12 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 10 juillet et le 3 août 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Sorel – 10 juillet
- Edmonton – 12 juillet
- Thunder Bay – 18 juillet
- Hamilton – 19 juillet
- Vancouver – 1<sup>er</sup> août
- Charlottetown – 3 août

En tout, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin d'assurer la présence d'un minimum de 8 à 10 participants. Au total, 122 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d'âges, d'éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D'autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Ce deuxième volet de la recherche fait partie d'un projet de collecte continue de données qualitatives qui fait appel à 144 groupes de discussion tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l'année 2017, avec l'option de renouveler le cycle de la recherche pour deux autres années. Le coût total du marché lié à ce projet de recherche pour l'année civile 2017 s'élève à 916 865,05 \$, TVH comprise.

## Principales constatations

### *Relations Canada–États-Unis*

Dans tous les groupes, le point de vue sur les relations canado-américaines a été rapidement orienté vers les relations commerciales, plus particulièrement l'Accord de libre-échange nord-américain, car les participants ont estimé que le commerce était essentiel pour une économie canadienne solide. Ces discussions ont porté sur trois principaux points de préoccupation : les différents points de vue perçus entre le Canada et les États-Unis, tant au sein de la société que du gouvernement; les préoccupations au sujet d'aspects commerciaux particuliers, comme le bois d'œuvre et les produits laitiers; et les préoccupations au sujet de l'imprévisibilité des négociations et si le Canada peut ou devrait maintenir une position ferme. Ces opinions ont été exprimées au cours de l'exercice de présentation des enjeux, lorsque les discussions ont porté sur les négociations entre les deux pays, où les participants se sont dits particulièrement préoccupés par les questions liées à l'environnement et aux changements climatiques, à la lutte contre le terrorisme, aux immigrants et aux réfugiés, au commerce, et au traitement accordé aux groupes minoritaires.

### *Défis locaux*

Les participants à Sorel, à Thunder Bay et à Charlottetown ont déterminé que les soins de santé, les perspectives économiques à l'échelle locale, la capacité de trouver un logement abordable, la pauvreté et l'itinérance ainsi que le vieillissement de la population, constituaient des questions d'intérêt au sein de leur collectivité. En règle générale, les participants ont expliqué leurs choix par le fait qu'ils ont été directement touchés par certaines de ces questions ou parce qu'ils les considèrent comme étant des questions d'intérêt touchant leur collectivité. Des préoccupations environnementales et des questions relatives au transport pour sortir de l'île (participants à Charlottetown) ont également été soulevées.

### *Questions liées à la région de Vancouver*

Tous les groupes n'étaient pas informés des enjeux relatifs au port de Vancouver; cependant ceux qui l'étaient ont décrit le port comme étant une importante infrastructure pour la collectivité, laquelle fait actuellement l'objet de travaux d'agrandissement. Selon les participants, le port soutient la collectivité locale en offrant des perspectives d'emploi et en renforçant l'économie. Les participants ont également discuté de Granville Island, la décrivant comme étant une destination touristique souvent bondée, et la plupart ont présumé que l'île appartenait à la Ville et qu'elle était exploitée par celle-ci. Lorsqu'ils ont appris que l'île appartenait à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et que l'organisation élaborait actuellement des plans de réaménagement, les participants étaient d'avis que les coûts d'un tel réaménagement devraient être assumés par la SCHL.

### *Impôts*

Les participants à toutes les séances ont convenu que le régime fiscal devait faire l'objet d'une réforme. Les participants avaient tendance à appuyer les initiatives visant les personnes fortunées et qui avaient pour but d'éliminer les échappatoires fiscales, d'accroître les niveaux d'imposition et de prévenir la fraude. Les participants de toutes les régions estimaient que les grandes sociétés et la catégorie du 1 % des Canadiens les plus riches devraient payer plus d'impôts; nombre d'entre eux ont également déclaré que, malgré leur capacité financière de le faire, cette tranche de la population ne paie pas sa juste part à l'heure actuelle. Certains estiment également que les églises et les groupes religieux

devraient payer plus d'impôts. À l'inverse, les travailleurs à faible revenu, les Canadiens à faible revenu, les étudiants et les anciens combattants ont été le plus souvent cités en tant que groupes qui devraient bénéficier d'un allègement fiscal.

Certains ont également exprimé un profond désir pour que les petites entreprises paient moins d'impôts – les explications relatives à ce point de vue étaient le plus souvent axées sur les contributions de ces petites entreprises à l'économie locale grâce à la création d'emplois.

Les participants ont eu de la difficulté à définir ce qu'ils jugeaient être la « catégorie du 1 % » – certains estimaient qu'il s'agissait de Canadiens touchant plus de 60 000 \$, et d'autres 1 million ou plus par année.

Il y a eu très peu d'intérêt envers toute mesure fiscale visant à modifier le taux d'imposition des petites entreprises afin de s'assurer qu'il corresponde davantage à celui imposé aux plus grandes entreprises. La plupart des participants ont simplement affirmé que les petites entreprises avaient souvent de la difficulté à joindre les deux bouts et qu'elles n'avaient tout simplement pas les mêmes moyens financiers que les grandes entreprises.

Des six mesures possibles visant à rendre le régime fiscal plus équitable, les participants étaient plus nombreux à donner leur appui aux initiatives suivantes :

- La mise en place de mesures visant à s'assurer que les membres de la famille d'un propriétaire d'entreprise qui reçoivent tout type de paiement de l'entreprise contribuent en effet à l'entreprise;
- La prise de mesures pour augmenter le taux d'imposition sur les recettes générées dans le portefeuille de placement de l'entreprise si elles sont retirées du portefeuille pour des raisons autres que la mise à niveau ou l'amélioration de l'entreprise.

Comme cela a été le cas pour les autres options présentées aux participants, les réactions ont été mitigées. Les participants qui s'y sont opposés ont de façon générale expliqué que ces mesures semblaient cibler les personnes qui avaient pris un certain risque afin d'assurer le succès de leur entreprise et, par conséquent, estimaient que ces types d'avantages étaient raisonnables. Ces mesures proposées sont les suivantes :

- L'imposition des sociétés sans employés au même taux que celui imposé sur le revenu personnel;
- L'imposition des sommes dans des comptes d'affaires qui sont incluses dans la vente d'une entreprise pour réduire le montant de l'impôt payé dans l'ensemble;
- Le traitement des options d'achat d'actions consenties aux employés comme un revenu régulier;
- La diminution du seuil d'imposition pour l'exemption fiscale liée à la vente d'une entreprise, lequel, à l'heure actuelle, s'élève à 850 000 \$.

Lorsque l'on a demandé aux participants à quoi devraient servir les fonds générés par la réforme fiscale du gouvernement du Canada, la mesure la plus souvent citée a été le remboursement de la dette et les transferts en soins de santé aux provinces.

### *Politiques visant les jeunes*

Les participants ont convenu que les mesures suivantes prises par le gouvernement auraient une incidence positive sur les jeunes :

- Les réductions d'impôt pour la classe moyenne et l'augmentation de ceux-ci pour les personnes fortunées;
- L'octroi de financement pour les travaux de mise à niveau des réseaux de transport en commun;
- L'attribution d'un plus grand nombre de bourses d'études non remboursables pour les étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen;
- L'accord relatif aux soins de santé pour accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale;
- L'Allocation canadienne pour enfants;
- L'investissement de 165 millions de dollars dans la Stratégie emploi jeunesse, y compris le programme Emplois d'été Canada;
- La prolongation de la période pendant laquelle des prestations d'assurance-emploi sont accordées dans des régions du pays qui ont connu des pertes d'emploi importantes;
- La mise en place d'un plan en matière de légalisation de la marijuana;
- Le rejet du projet de pipeline Northern Gateway.

Les mesures qui étaient plus susceptibles de générer des réactions mitigées sont notamment la décision de permettre à Kinder Morgan de poursuivre son projet, ainsi que les efforts visant à renforcer le Régime de pensions du Canada (RPC).

### *Bénévolat pour les jeunes*

La plupart des participants dans les groupes formés de jeunes ont déclaré qu'ils faisaient actuellement du bénévolat ou qu'ils en ont déjà fait dans le passé, et ce, pour diverses raisons. Pour certains, il s'agissait d'un désir d'aider les autres ou d'un moyen de redonner à leur collectivité. Pour d'autres, c'était une solution de rechange aux contributions monétaires, un moyen de socialiser avec d'autres personnes ou d'acquérir de l'expérience qui pourrait leur servir lorsqu'ils présenteront une demande de bourses d'études ou encore lorsqu'ils voudront obtenir un emploi. Il n'y a pas eu de consensus clair quant au nom d'un éventuel programme de bénévolat du gouvernement du Canada. Les participants ont réagi de manière bien tiède aux options qui leur ont été présentées.

### *Politiques visant les aînés*

À Charlottetown, les participants ont estimé que le crédit d'impôt pour aidants familiaux, l'accord lié aux soins de santé signé avec l'Île-du-Prince-Édouard visant à accroître le financement accordé aux soins à domicile et à la santé mentale, le nouvel accord visant à renforcer le RPC, l'abaissement de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et l'augmentation du montant des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu, étaient les mesures prises par le

gouvernement qui avaient la plus grande incidence dans leur collectivité. Les dépenses dans les infrastructures étaient également importantes pour les participants, ce qui comprend les dépenses liées aux bâtiments hospitaliers, aux logements abordables et accessibles, au transport en commun abordable et accessible et aux centres communautaires.

### *Personnes handicapées*

Lorsqu'on leur a demandé de définir la notion d'incapacité, les participants ont mis en évidence les incapacités physiques et mentales. Les défis décrits par les personnes handicapées comprenaient la stigmatisation, les difficultés financières, les difficultés liées à l'emploi et à la qualité de vie, et un manque de services et de mesures de soutien accessibles. Après avoir reçu une liste de mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre, les participants ont estimé que l'amélioration de l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées était la mesure la plus importante, car elle permettait d'améliorer la qualité de vie. Les participants n'étaient pas d'avis que le financement des services offerts aux personnes handicapées était un compromis, mais bien un élément essentiel au renforcement de la collectivité dans son ensemble. Les participants avaient des opinions partagées au sujet de l'imposition d'amendes aux entreprises qui ne sont pas accessibles aux personnes handicapées; cependant, ils ont estimé que les dépenses en infrastructure du gouvernement destinées aux espaces publics devraient être conditionnelles à l'accès à ces lieux par les personnes handicapées.

### *Excuses*

Dans l'ensemble, les participants ont convenu que la présentation d'excuses était une pièce importante pour reconnaître le passé et guérir des séquelles qui en découlent, établir des normes pour la société, et fournir de l'information à ce sujet. La présentation d'excuses officielles était fondée sur des critères proposés : déterminer si l'incident était une mesure manifeste prise par le gouvernement fédéral, avec des effets à long terme, et s'il s'agissait d'une question juridique ou morale. Les participants n'étaient pas d'avis qu'un trop grand nombre d'excuses très médiatisées pourrait minimiser l'importance des excuses, mais ils ont convenu que les excuses devraient être accompagnées de mesures permettant de démontrer que des changements ont été apportés.

### **Note sur l'interprétation des constatations**

La recherche qualitative est conçue pour révéler un riche éventail d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer quelle proportion de la population cible a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas servir à estimer la proportion chiffrée ou le nombre d'individus de la population qui ont une opinion particulière parce que sur le plan statistique, ils ne peuvent pas être utilisés pour établir des projections.

Les groupes de discussions sur les priorités du gouvernement ont pour but de mieux comprendre les points de vue des participants, et viennent souvent compléter des constatations quantitatives réunies au moyen d'enquêtes. Les discussions permettent de réaliser une enquête approfondie sur des questions clés, ce qui n'est pas possible avec la recherche quantitative. Ce type d'information est essentiel pour le BCP dans le cadre de son rôle de conseil et d'appui au Cabinet et à ses comités.